

**Formulaire d'inscription au vide-greniers
de l'APEL St Jean-Baptiste
Dimanche 27 avril 2025 de 9h à 17h
Salle Sainte Anne (UGSEL), 62 avenue de la France Libre, Quimper.**



Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville : Code Postal : Tél :
Adresse mail :
Avez-vous un enfant scolarisé dans l'école Saint Jean-Baptiste ? Oui / Non
Nom, prénom et classe de l'aîné(e) :

Marque du véhicule :
Numéro d'immatriculation du véhicule :

N° pièce d'identité :
Délivrée le Par
Passeport / carte d'identité / permis de conduire / autre :
Merci de joindre une photocopie recto-verso de la pièce d'identité
Nombre de personnes présentes sur le stand : (2 non payantes maximum)

Attestation sur l'honneur

Certifie sur l'honneur :
- ne pas être commerçant
- de ne vendre que des objets personnels et usagers
- ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type braderie, vide-greniers ou troc et puces au cours de l'année 2025.
Fait à le
Signature :

Tarifs

Tarif grand public :

- 12 € la table de 3 m (table fournie) ;
- 5 € l'espace de 1,5 m pour un portant (portant non fourni)

Tarif préférentiel pour les parents d'enfants scolarisés dans l'ensemble scolaire St Jean-Baptiste :
10 € la première table

Ci-joint règlement de € pour table(s) + emplacement(s) pour portant(s)

Veuillez nous faire parvenir ce formulaire d'inscription complété **accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'APEL St Jean-Baptiste**, à l'adresse suivante (à renvoyer uniquement par courrier) : Association des Parents d'Elèves
Ecole Maternelle et Primaire St Jean-Baptiste
10, allée de Kerdaniel
29000 Quimper

L'inscription sera prise en compte uniquement à réception du formulaire d'inscription. Les fiches incomplètes ou non accompagnées du règlement seront refusées.

L'exposant reconnaît avoir pris connaissance du règlement (conditions générales) et déclare les accepter sans réserve :

A..... Le

Signature (Obligatoire) :

Conditions générales

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.
- Seuls les enfants munis d'une autorisation parentale et âgés de plus de 16 ans pourront déballer (uniquement jouets et vêtements).
- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription (sauf annulation par les organisateurs).
- Les chèques seront encaissés avant la manifestation.
- L'entrée est fixée à 1,5 €, et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans.
- Cette manifestation est un vide-greniers associatif. Vous êtes responsable de votre étalage.
- L'organisateur décline toutes responsabilités (vol – casse - types de produits vendus, etc...).
- Seuls les membres des parents d'élèves organisateurs sont habilités à gérer les emplacements.
- Les emplacements sont numérotés (l'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription). Il ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution sans accord de l'organisateur.
- Les exposants s'engagent à respecter les lieux du déballage et à laisser l'emplacement propre.
- Seule la vente de produits et objets d'occasion est autorisée.
- La mise en place pourra être effectuée dès 7h. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public à partir de 9h et ne remballeront qu'après 17h.
- Les exposants doivent respecter les limites des emplacements, laisser les allées libres et les issues de secours dégagées.
- Interdiction de vendre ou d'acheter des animaux.
- Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente pour la restauration rapide sur place (buvette, café, crêpes....)
- Les exposants s'engagent par l'acceptation du règlement à renoncer à tout recours contre l'organisateur.